



République Française - Département de la Savoie

Arrondissement d'Albertville

Commune d'Aime-la-Plagne

Accusé de réception en préfecture
073-200055762-20230309-DEL2023-025-DE
Date de télétransmission : 17/03/2023
Date de réception préfecture : 17/03/2023

Conseil Municipal du 09 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice : 29	Présents : 24	Votants : 26
Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Franck Chenal - Hervé Chenu – Jean-Sylvain Costerg – Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon – Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Marie Latapie - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Laëticia Rigonnet - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Xavier Urbain - Pascal Valentin		
Excusées : Azélie Chenu (pouvoir à Jacques Duc) - Marie-Pierre Rebrassé - Amélie Viallet (pouvoir à Sylviane Duchosal)		
Absents : Marie Martinod - Charley Mingeon		
Secrétaire de séance : Anthony Destaing		
Date de convocation : 03 mars 2023		Date de publication : 17 mars 2023

Délibération n°2023-025 – Entrées de ville – RD n°990 - travaux de requalification : demande de subvention

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal qu'historiquement, la Route Nationale 90 traversait le chef-lieu. Depuis la réalisation du contournement du centre par un nouveau tronçon de route Nationale, la voie est devenue Route Départementale n°990, et les entrées de ville sont restées en l'état.

L'évolution des trafics, des aspects sociétaux et environnementaux, justifient pleinement la requalification de cette voie, porte d'entrée de la commune à ses extrémités est et ouest.

Il s'agit tout à la fois de sécuriser les différents types d'usagers (piétons, déplacements doux, véhicules) en particulier à proximité du collège, de limiter les nuisances (bruit, vitesse), et d'améliorer les aspects environnementaux. Les solutions retenues sont multiples : réduction de la largeur des voies véhicules (dans le respect des gabarits départementaux), création de bandes cyclables, continuité des cheminements piétons, multiplication des emplacements de stationnement dans les périmètres clés, replantation d'arbres et extension des espaces verts.

Madame le Maire indique que le projet porte sur un linéaire d'environ 450m sur la partie Ouest et 270 m pour la partie Est, pour une emprise de 10 à 15m de largeur. Les travaux envisagés concernent bien entendu le traitement des chaussées, bordures et espaces verts, mais aussi l'adaptation du réseau de collecte des eaux pluviales et le renouvellement du système d'éclairage public.

Elle indique que le coût estimatif de l'ensemble du projet s'élève à 1 035 578 € H.T. soit 1 222 693 € T.T.C.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide :

- **D'approuver le projet présenté pour les travaux de requalification des entrées de ville – RD 990 de Aime pour un montant estimatif de 1 035 578 € H.T. soit 1 222 693 € T.T.C.**

- De décider de déposer auprès de Monsieur le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour instruction, la demande d'aide au financement au titre de l'appel à projets FEDER 2023 pour un montant prévisionnel de 414 431 €.
- De demander l'autorisation de commencer les travaux avant l'attribution des subventions.
- D'autoriser le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine Maironi-Gonthier



Le secrétaire de séance,

Anthony Destajns